ROYAUME DU MAROC

BULLETIN OFFICIEL

Édition franco-espagnole

tenant au réseau des chemins de fer de la Méditerranée

Textes législatifs et réglementaires

Résultats de concours et d'examens

Le prix du numéro : 0,80 DH. - Numéro des années antérieures : 1,20 DH.

	MAROC		ÉTRANGER		DIRECTION ET ADMINISTRATION Abonnements et publicité	
ABONNEMENT	1 an	6 mois	1 an	6 mois	IMPRIMERIE OFFICIELLE Rabat-Chellah Tél.: 250-24 et 250-25 C.C.P. 101-16 à Rabat	
Edition complète	46 DH	30 DH	52 DH	35 DH	Prix des annonces :	
Édition partielle	24 DH	15 DH	35 DH	20 DH	La ligne de 27 lettres : 1,35 DH (Arrêlê du 14 juin 1966)	
doivent être obligatoiremen	liciaires prescrit t insérées au «	uelles sont four tes pour la publi Bulletin officiel numéro à para	icité et la validi ». Les textes	té des actes, d doivent parver	les procédures et des contrats nir, au plus tard, le vendredi	
SOMMA	IRE	Pages	Transfer	ts de portefeuil	les de contrats d'assurances.	
TEXTES GE	NER A UX	,	approuv surance:	ant le transfert : de la société	es nº 139-63 du 31 décembre 1966 du portefeuille de contrats d'as- « Le Patrimoine » (vie) à la	372
P.T.T. — Taxes à percevoir d nales du réseau Télex.	ans les relations	internatio-			es nº 140-67 du 31 décembre 1966	
Arrêlé du ministre des postes, des té nº 126-67 du 27 février 1967 l'arrêlé ministériel nº 749-66 tant fixation des taxes à pe internationales du réseau Tél	modifiant et c du 30 décembre rcevoir dans les	complétant 1966 por- s relations	surances Seine e	de la « Socié L de Seine et	du portefeuille de contrats d'as- ilé d'assurances mutuelles de la Oise » à la Mutuelle centrale	372
Crédit foncier. — Réglementai				ORGANISAT	ION ET PERSONNEL	
Arrêté du ministre des finances n modifiant l'arrêté du ministre 5 novembre 1962 pris en appli du 7 joumada H 1382 (5 nove mentation du crédit foncier	e 128-67 du 6 des finances nº cation du dahir i embre 1962) port	406-62 du nº 1-62-201 lant régle-		Į.	TRATIONS PUBLIQUES S PARTICULIERS	
Liste des personnes et entrepr tuer des travaux topogra administrations publique	phiques pour le c		Arrèlé du mi marocai	nistre des affai n nº 157-67 du	Mauritanie et du Sahara marocain. res de Mauritanie et du Sahara 28 février 1967 portant désigna-	#
Décision du ministre de l'agricultu nº 136-67 du 15 février 1967 d la liste des personnes et es d'effectuer des travaux topog des administrations publiques	arrêlant pour l'a ntreprises agréée raphiques pour	innée 1967 es en vue le compte	taire co relevant Sahara	mpétente à l'ég du ministère	commission administrative pari- ard des fonctionnaires des cadres des offaires de Mauritanie et du les années 1967, 1968 et 1969	372
			P.		nation nº 156-67 du 1 ^{er} mars 1967	
TEXTES PAR Oujda. — Acquisition par la appartenant au réseau	ville de proprie		portant nistrati tionnair	désignation des ves paritaires c res des cadres re	membres des commissions admi- compétentes à l'égard des fonc- devant du ministère de l'informa- 167, 1968 et 1969	878
Méditerranée au Niger. Décret royal nº 901-66 du 15 ramada approuvant la délibération du autorisant la ville à acquérir d	conseil commun	al d'Oujda			ONNEL ET MESURES DE GESTION	878

AVIS ET COMMUNICATIONS

Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs dans diverses localités	375
Indice du coût de la vie à Casablanca (111 articles) — mois de février 1967 — Base 100 pour la période d'octobre 1958 - septembre 1959	375
Tableau des experts agréés près la cour d'appet de Rabat pour l'année 1967	376
Tableau des interprètes assermentés près la cour d'appet de Rabat pour l'année 1967	382
Tableau des experts agréés près la cour d'appet de Fès pour l'année 1967	383
Tableau des interprètes assermentés près la conr d'appet de Fès pour l'année 1967	985
Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Tanger pour l'année 1967	385
Tableau des interprètes assermentés près la cour d'appet de Tanger pour l'année 1967	386

SUMARIO

Páginas

391

TEXTOS GENERALES

Certificado de enseñanza técnica. — Formas y condiciones.

Acuerdo del ministro de educación nacional, bellas artes, juventud y deportes n.º 104-67, de 21 de febrero de 1967, por el que se completa el acuerdo ministerial n.º 218-63, de 7 de mayo de 1963, que instituye y reglamenta las formas y condiciones para la obtención del certificado de enseñanza técnica

Lista de las secciones y de las pruebas del examen de la mención de especialización.

Crédito territorial. — Reglamentación.

ORGANIZACION Y PERSONAL DE LAS ADMINISTRACIONES PUBLICAS

Textos particulares

Ministerio de correos, telégrafos y teléfonos.

Acuerdo del ministro de correos, telégrafos y teléfonos número 131-67, de 15 de diciembre de 1965, por el que se fija la clasificación de las oficinas de correos, carterías urbanas y centros de los servicios financieros del ministerio de correos, telégrafos y teléfonos

TEXTES GÉNÉRAUX

Arrêté du ministre des postes, des télégraphes et des téléphones n° 126-67 du 27 février 1967 modifiant et complétant l'arrêté ministériel n° 749-66 du 30 décembre 1966 portant fixation des taxes à percevoir dans les relations internationales du réseau Télex.

LE MINISTRE DES POSTES, DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES,

Vu l'arrêté ministériel nº 749-66 du 30 décembre 1966 portant fixation des taxes à percevoir dans les relations internationales du réseau Télex.

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — L'article premier de l'arrêté ministériel n° 749-66 du 30 décembre 1966 susvisé est modifié et complété comme suit :

« Article premier. —

	FRANCS-OR IN	TERNATIONAU.
PAYS DE DESTINATION	Taxe totale	Quole-part du Maroc
Algérie	2,28	1,14
Tunisie	2,64	1,14
Turquie		3,00

Rabal, le 27 février 1967. Badreddine Senoussi.

Arrêté du ministre des finances nº 128-67 du 6 mars 1967 modifiant l'arrêté du ministre des finances nº 406-62 du 5 novembre 1932 pris en application du dahir nº 1-62-201 du 7 journada II 1382 (5 novembre 1962) portant réglementation du crédit foncier.

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu l'arrêté du ministre des finances nº 406-62 du 5 novembre 1962 pris en application du dahir nº 1-62-201 du 7 journada II 1382 (5 novembre 1962) précité, tel qu'il a été modifié par l'arrêté du sous-secrétaire d'État aux finances nº 673-64 du 9 décembre 1964,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — Les dispositions des articles 26, 27 et 28 de l'arrêté susvisé nº 406-62 du 5 novembre 1962 sont modifiées ainsi qu'il suit :

- « Article 26. Les personnes visées à l'article 29 du dahir « susvisé du 7 journada II 1382 (5 novembre 1962) peuvent obtenir « des prêts hypothécaires au plus égaux à 75 % de la valeur immo- bilière totale pour construire des habitations individuelles à bon « marché.
 - « Le montant et la durée»
 (La suite sans modification.)
- a Article 27. Ne peuvent prétendre au bénéfice des disposia tions du présent titre les personnes :
- « 1º Dont le patrimoine excède une valeur globale de 20.000 « dirhams :
- α 2° Dont les ressources sont instables ou insuffisantes pour α assurer un amortissement normal du prêt ;
 - « 3º Dont les revenus annuels sont supérieurs à 9.600 dirhams ;
 - « 4° Qui ne pourraient justifier»
 (La suite sans modification.)

« Article 28. — Le taux d'intérêt des prêts accordés en exécution « des dispositions du présent titre est fixé à 4 %. »

Rabal, le 6 mars 1967.

MAMOUN TAHIRI.

Décision du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire n° 136-67 du 15 février 1967 arrêtant pour l'année 1967 la liste des personnes et entreprises agréées en vue d'effectuer des travaux topographiques pour le compte des administrations publiques.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, ET DE LA RÉFORME AGRAIRE,

Vu le décret n° 2-59-061 du 7 chaoual 1379 (4 avril 1960) fixant les conditions d'agrément, de contrôle et de rémunération des géomètres privés employés par le service topographique ou d'autres administrations publiques ;

Vu l'avis favorable de la commission d'agrément,

DÉCIDE :

ARTICLE PREMIER. — Bénéficient, au titre de l'année 1967, de l'agrément définitif prévu par l'article 4 du décret susvisé n° 2-59-061 du 7 chaoual 1379 (4 avril 1960) les personnes et entreprises dont les noms figurent ci-après :

Agadir.

Christien Georges, immeuble Aumont, boulevard Delcassé, secteur résidentiel, boîte postale 16.

Du Pasquier Vincent, 24, place du Souss.

Lemarie François, Les Foyers Gadiris, villa 17, extension X.

Vaisse Edmond, 26 et 28, rue des Mesguina (Inezgane).

Zoraf - Z - Organisation et restitution africaines, rue Appert, boîte postale 263.

Casablanca.

Cabinet Xatart, 4, avenue Mers-Sultan.

Franchina Arthur, 1, rue des Acacias.

Gasquet Camille, 49, rue Mustapha-el-Maâni.

Gilbert Roger (Géo-Topo), 42, avenue de l'Armée-Royale.

O.T.M. - Omnium technique Maroc, 11, rue Capitaine de Frégate-Lapébie.

Ramos Antoine, immeuble New-Yorker, boulevard Zerktouni, angle rue de Wagram.

Riche Henry, 16, avenue Hassan-Souktani.

S.A.P.T. Société africaine de photogrammétrie et topographic. 24, boulevard Mohammed-el-Hansali.

Sofratop - Société française de travaux topographiques et photogrammétriques, 52, avenue Hassan-II.

SOMÉP - Société marocaine d'études et de prospections, 6, rue Courteline.

SOMÉTRÉF - Société marocaine d'études topographiques de remembrement et d'équipement foncier, 36, rue Châteaubriand

Société TOPOTECNIC, 52, rue Mohamed-Smiha.

S.I.A.T. - Studio Italiano Aérofotogrammétria et Topografia, 13, rue Chelle - Oasis.

El-Jadida.

S.M.A.F.T. - Société marocaine d'amélioration foncière et de topographie, avenue Mondain.

Fès.

Courtois Maurice, 3, rue du Portugal.

Kenitra.

Cabinet Servain, immeuble Mercédès, angle des rues Mohamed-Abdouh et Moulay-Abdallah.

Marrakech.

Carré Jean, 35, rue de Yougoslavie.

Société INTER-ÉTUDES-MAROC, villa Demnati, rue Ouadi-el-Maghazine.

Société MAGHREB TOPOGRAPHIE, rue Arset-el-Maâch.

Meknès.

Hansen Jacques, 4, rue Lamoricière. Meert Pierre, 1, rue Montaigne.

Rabal

Huchet Philippe, 34, avenue de l'Yser.

Ivanoff Georges, 14, rue zankat Yougoslavia.

Maznev Alexandre, 56, rue Patrice-Lumumba (ex-Marne).

Palous Guy, 9, rue Général-Pellé.

Prévost Jean, 4, rue Buffon.

So. Na. T. É. - Société maghrébine de travaux topographiques et études, 7, rue Omar-Slaoui.

S.M.P.T. Société marocaine de photo-topographie, 154, avenue Vuillemin.

S.M.T. - Société marocaine de topographie, 23, rue Allal-ben-Abdallah.

T.E.M.A. - Société de topographie et études marocaines, 4 bis, rue du Général-Humbert.

Tanger.

Gallot Gabriel, 2, place de Navarre.

Veith André, 27, rue Victor-Hugo.

Aux. 2. — Bénéficient, au titre de l'année 1967, de l'agrément provisoire prévu par l'article 4 du décret susvisé n° 2-59-061 du 7 chaoual 1379 (4 avril 1960) les personnes et entreprises dont les nons figurent ci-après :

Agadir.

BUREAU TECHNIQUE LEUZINGER, rue Appert, boîte postale 263. Richard Georges, Chalet R 3, cité des Dunes.-

Casablanca.

Bennis Abdelhakim (Études topographiques Bennis) 52, rue d'Azilal.

Coiffard Pierre, 258, boulevard Bahamad.

De Diego Carrera Miguel, 158, avenue de l'Armée-Royale.

E.I.R.A. - Ente Italiano Rilievi Aérofotogrammétrici, 6, rue des Ibis.

El-Jadida.

Paul Lucien, 47, avenue Jaïch-el-Malaki.

Rabal.

E.S.A.C.T.A. - Ente Spécializzato Aérofotogrammétria Cartografia Topografia Aérofotogéologia, 14, rue Jean-Jaurès.

S.A.T.G. - Société anonyme de topographie générale, 5, rue Jabarti.

Société GEOTECHNIP, 18, Charii Abdallah-Ibn-Yassine.

SOMET - Société Maroc Études, 2, rue Pégoud.

Safi.

Chatillon Pierre, 1, rue de l'Industrie.

Tanger.

Delrue Georges, 22, rue Vermeer. Fouad Ali Ismaïl, 15, rue de Belgique.

Podgaïetsky Dimitri, 98, rue des Vignes.

Villalta Manuel, 2, rue de la Haye.

Rabal, le 15 février 1967. HADDOU ÉCHIGUER.

TEXTES PARTICULIERS

Décret royal nº 901-66 du 15 ramadan 1386 (28 décembre 1966) approuvant la délibération du conseil communal d'Oujda autorisant la ville à acquérir des propriétés bâties appartenant au réseau des chemins de fer de la Méditerranée au Niger.

LOUANGE A DIEU SEUL!

Nous, Amir Al Mouminine, Roi du Maroc

Vu le décret royal nº 136-65 du 7 safar 1385 (7 juin 1965) proclamant l'état d'exception ;

Vu le décret royal nº 423-65 du 5 rebia II 1385 (3 août 1965) portant délégation de signature à M. Dris Mhammedi, directeur général du cabinet royal, tel qu'il a été modifié ou complété ;

Vu le dahir nº 1-59-315 du 28 hija 1379 (23 juin 1960) relatif à l'organisation communale, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le dahir du 17 safar 1340 (19 octobre 1921) sur le domaine municipal et les dahirs qui l'ont modifié ou complété ;

Vu l'arrêté viziriel du 1er journada I 1340 (31 décembre 1921) déterminant le mode de gestion du domaine municipal et les arrêtés qui l'ont modifié ou complété ;

Vu les délibérations du conseil communal de la ville d'Oujda au cours de ses séances des 15 mars et 11 août 1965 ;

Sur la proposition du ministre de l'intérieur, après avis du ministre des finances,

DÉCRÉTONS :

ARTICLE PREMIER. — Sont approuvées les délibérations du conseil communal d'Oujda en date des 15 mars et 11 août 1965 autorisant la ville à acquérir deux propriétés bâties, d'une superficie totale de vingt-quatre hectares, quatorze ares, soixante-seize centiares (24 ha. 14 a. 76 ca.) appartenant au réseau des chemins de fer de la Méditerranée au Niger, telles qu'elles sont délimitées par des lisérés roses sur le plan annexé à l'original du présent décret royal et désignées au tableau ci-après :

TITRE FONCIER et nom de la propriété	SITUATION	. SUI	PERF	ICIE	CONSISTANCE
Nº 11806, « Mer-Niger 2 ».	Route d'Ahfir à proximité du village Kou- louche.	HA. 20		64. 16	Terrain partiel- lement cons truit : 49 cha- lets.
Nº 4437, « Papot I ».	Total Control	3	89	бо	Terrain nu.

ART. 2. — Cette acquisition sera réalisée pour la somme globale de deux cent cinquante mille dirhams (250.000 DH).

ART. 3. — Le président du conseil communal de la ville d'Oujda est chargé de l'exécution du présent décret royal qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait à Rabat, le 15 ramadan 1386 (28 décembre 1966).

Pour Sa Majesté le Roi et par délégation,

Le directeur général du cabinet royal,

DRIS MHAMMEDI.

Transferts de portefeuilles de contrats d'assurances.

Par arrêté du ministre des finances n° 139-67 en date du 31 décembre 1966 a été approuvé le transfert du portefeuille de contrats d'assurances afférents aux opérations visées au paragraphe 1° de l'arrêté du 1° décembre 1941, avec ses droits et

obligations, de la société d'assurances « Le Patrimoine » (vie), dont le siège social est à Paris, 24 à 30, rue Drouot, et le siège spécial à Casablanca, 123, avenue Hassan-II, à la société d'assurances et de réassurances « Es-Saada », dont le siège social est à Casablanca, 123, avenue Hassan-II.



Par arrêté du ministre des finances nº 140-67 en date du 31 décembre 1966 a été approuvé le transfert du portefeuille de contrats d'assurances afférents aux opérations visées aux paragraphes 8°, 9° 10°, 11°, 12°, 15° et 17° de l'article premier de l'arrêté du 1er décembre 1941, avec ses droits et obligations, de la « Société d'assurances mutuelles de la Seine et de Seine et Oise », dont le siège social est à Paris, 8, rue Boissy-d'Anglas, et le siège spécial à Casablanca, 98 et 100, boulevard Lahcen-ou-Ider, à « La Mutuelle centrale agricole », dont le siège social est à Paris, 65, rue de Monceau, et le siège spécial à Rabat, 14, rue Normand.

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES PARTICULIERS

MINISTÈRE DES AFFAIRES DE MAURITANIE ET DU SAHARA MAROCAIN

Arrêté du ministre des affaires de Mauritanie et du Sahara marocain nº 157-67 du 28 février 1967 portant désignation des membres de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des fonctionnaires des cadres relevant du ministère des affaires de Mauritanie et du Sahara marocain pour les années 1967, 1968 et 1969.

LE MINISTRE DES AFFAIRES DE MAURITANIE ET DU SAHARA MAROCAIN,

Vu le dahir nº 1-58-008 du 4 chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique ;

Vu le décret nº 2-59-0200 du 26 chaoual 1378 (5 mai 1959) porlant application de l'article 11 du dahir portant statut général de la fonction publique relatif aux commissions administratives paritaires, tel qu'il a été complété ;

Vu l'arrêté du ministre des affaires de Mauritanie et du Sahara marocain du 24 février 1967 portant création d'une commission administrative paritaire compétente à l'égard des fonctionnaires des cadres relevant du ministère des affaires de Mauritanie et du Sahara marocain ;

Vu l'arrêté du ministre des affaires de Mauritanie et du Sahara marocain du 27 février 1967 relatif à l'élection des représentants du personnel du ministère des affaires de Mauritanie et du Sahara marocain appelés à siéger au sein d'une commission administrative paritaire pour les années 1967, 1968 et 1969 ;

Attendu qu'aucune liste n'a été présentée,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Sont nommés au titre des années 1967, 1968 et 1969 pour représenter l'administration au sein de la commission administrative paritaire instituée par l'arrêté ministériel susvisé du 24 février 1967.

Représentants titulaires :

MM. Fahsi Larbi, secrétaire général, président ;

Allouch Abdellatif, attaché de cabinet, président suppléant en cas d'absence du titulaire ; Représentants suppléants :

MM. Khalifa Mahfoudi, chargé de mission ; Echihabi Hassan, sous-chef de bureau.

Art. 2. — Sont désignés par voie de tirage au sort représentants du personnel au sein de la commission administrative paritaire précitée.

Secrétaires d'administration.

Représentant titulaire : M. El Merrouni M'Chich ;

Représentant suppléant : M. Amanatillah L'Mokhtar.

Agents publics.

Représentant titulaire : M. Halimi Hachmi ;

Représentant suppléant : M. Korte Larbi.

Rabat, le 28 février 1967.

S.A. MOULAY HASSAN BEN DRISS.

MINISTÈRE DE L'INFORMATION

Arrêté du ministre de l'information n° 156-67 du 1er mars 1967 portant désignation des membres des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires des cadres relevant du ministère de l'information pour les années 1967, 1968 et 1969.

LE MINISTRE DE L'INFORMATION,

Vu le dahir nº 1-58-008 du 4 chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique ;

Vu le décret nº 2-59-0200 du 26 chaoual 1378 (5 mai 1959) portant application de l'article 11 du dahir portant statut général de la fonction publique relatif aux commissions administratives paritaires :

Vu l'arrêté du ministre de l'information du 1^{er} juillet 1966 portant création d'une commission administrative paritaire compétente à l'égard des fonctionnaires des différents cadres du ministère de l'information et fixant sa composition ;

Vu l'arrêté du ministre de l'information du 1^{er} juillet 1966 relatif à l'élection des représentants du personnel du ministère de l'information au sein d'une commission administrative paritaire appelée à siéger en 1967, 1968 et 1969 ;

Attendu qu'aucune liste n'a été déposée,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Sont désignés au titre des années 1967, 1968 et 1969 pour représenter l'administration au sein de la commission administrative paritaire instituée par l'arrêté ministériel susvisé du 1er juillet 1966 :

Représentant titulaire : M. Chenguiti Abdellah, président ;

Représentant suppléant : M. Alistiqsa Abdessamad, président suppléant en cas d'absence du titulaire.

ART. 2. — Sont désignés représentants du personnel au sein de la commission administrative paritaire précitée ;

Représentant titulaire : M. Mohamed el Arbi el Amrani ;

Représentant suppléant : M. Maliani Mohamed.

Rabat, le 1er mars 1967.

Le ministre de l'information p.i.,

ABDELHADI BOUTALEB.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION

Nominations et promotions.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Soul nommés :

Gouverneur de la province de Casablanca du 14 février 1966 ; M. Amer Mohammed. (Décret royal nº 54-66 du 2 kaada 1385/22 février 1966) ;

Gouverneur de la province d'Al Hoccima du 14 février 1966 ; M. Fizazi Ahmed. (Décret royal nº 57-66 du 2 kaada 1385/22 février 1966 ;

2º khalifa de la ville de Rabal «préfecture de Rabal-Salé) du 1º octobre 1963 : M. Benjelloun Abdelkhalek. (Décret royal nº 334-66 du 29 safar 1386/10 juin 1966 : ;

Caïd, chef du cercle, chargé du secrétarial général de la province de Taza du 1^{er} novembre 1966 : M. Laghzaouni Belgacem. (Décret 10yal nº 36-66 du 2 kaada 1385 22 février 1966) ;

Khalifa du caïd des Quebdana Karia-Arkmane, cercle de Louta-province de Nador) de 10° calégorie du 1° février 1966 : M. El Hammouti Abderrahmane :

Khalifa du caïd de Had-Kourt (province de Kenitra) de 10º catégorie du 1º mars 1966 : M. Aïssa Abdallah :

Khalifa du caïd des Melloussa-Invjra (province de Tétouan) de 16 catégorie du 7 mars 1966 : M. Benhayoun Sadafi Abdelouahhab ;

Khalifa du caïd de M'Zefroun, cercle d'Ouezzane (province de Kenitra, de 10° calégorie du 12 mars 1966 ; M. Lhachimi Sidi Mohamed ;

Khalifa du caïd de Moulay-Bouazza, cercle de Khenifra (province de Meknès) de 10º catégorie du 18 mars 1966 ; M. Hattane Mohamed ;

Khalifa du caïd des Zerrat-Vord (province de Safi) de 10% calégorie du 2 mai 1966 : M. Adnani Ahmed ;

Khalifa du caïd des Sefiane-Est. cercle de Souk-el-Arba-du-Rharb province de Kenitra) , de 10° catégorie du 3 mai 1966 : M. Akrim Ahmed ;

Kholifa du vaïd de Sidi-Yahya-du-Rharb (province de Kenitra) de Ur catégorie du g-mai 1966 : M. Bouidat Driss ;

Khalifa du caïd du centre de Tiznit (province d'Agadir) de 10° catégorie du 11 mai 1966 : M. Lebhar Ahmed ;

Khalifa da caïd de Ksebiya à Dar-bel-Amri (province de Kenitra de 10° calégorie du 13 mai 1966 : M. Benfaïda Mohamed ;

Khalifa du caîd des Ghiala-Ouest (province de Taza) de 10° catégorie du 6 juillet 1966 : \dot{M} . Abbad Ahmed ;

Sont déchargés de leurs fonctions :

Du rer janvier 1966 : M. El Alem Mohamed, gouverneur détaché au service central du ministère de l'intérieur. (Décret royal n° 274-66 du 18 safar 1386/7 juin 1966 :

Du 14 février 1966 : M. Fizazi Ahmed, pacha détaché au service central du ministère de l'intérieur. (Décret royal nº 57-66 du 2 kaada 1385/22 février 1966) ;

Du 1er octobre 1963 : M. Benjelloun Abdelkhalek, caïd détaché au service central du ministère de l'intérieur. (Décret royal nº 523-65 du 20 chaabane 1385, 14 décembre 1965) ;

Du 15 septembre 1965 : M. Chtouki Abdeslam, caïd des M'Zouja (province de Nador). Décret royal nº 779-65 du 20 chaabane 1385/14 décembre 1966) ;

Du 20 mai 1966 : M. Ouaissi Bouzid Rebbani, caïd de l'annexe de Tata (province d'Agadir). (Décret royal n° 260-66 du 19 safar 1386 8 juin 1966) ;

Du 15 janvier 1966 : M. Hamou Tahra Mustapha, khalifa du caïd des Sefiane de l'Est à Had-Kourt (province de Kenitra) ;

Du 22 janvier 1966 : M. Chraïbi Mohamed, khalifa du caïd des Oulad-Bouaziz-Nord (province de Casablanca) ;

Du 31 mars 1966 : M. Machraoui Ahmed Rifi, khalifa du caïd des Fetouaka (province de Marrakech) ;

Du 1^{er} mai 1966 : M. Toufiq Ahmed, khalifa du caïd des Ahl-el-Ghaba à El-Kelaâ-des-Srarhna (province de Marrakech) ;

Du 14 août 1966 : M. Hamza Abdelaziz, khalifa du caïd des Haha-Sud-Ouest, annexe de Tamanar (province de Safi) ;

Du 1^{er} octobre 1966 : M. Bouidat Driss, khalifa du caïd de Sidi-Yahya-du-Rharb (province de Kenitra) ;

Du 5 décembre 1966 : M. Hatim Mohamed, khalifa du caïd de Mellaliyne Fnidek (province de Tétouan).

(Arrêtés des 6 avril, 2, 26 mai, 24, 29 juin, 5, 22, 28 juillet, 5, 22 septembre, 11, 17 octobre, 24 novembre et 10 décembre 1966.)

* *

MINISTÈRE DES FINANCES

SERVICE ADMINISTRATIF CENTRAL

Bureau du personnel

Sont promus:

Sous-directeur régional de 2e classe du 1er janvier 1966 : M. Bentayeb Mohamed ;

Percepteurs de 2º classe, 1er échelon :

Du rer juin 1966 : MM. Mirad Mohamed et Haboub Ahmed ;

Du $\tau^{\rm er}$ décembre 1966 : MM. Nasser Mohamed et Ouaziz Mohamed ;

Chefs de service de 2º classe :

2º échelon :

Du 16 novembre 1965 : M. Tagrit Lahcen ;

Du 1er décembre 1966 : M. Zniber Ahmed ;

1er échelon :

Du 1er mai 1965 : M. El Mechrafi Abdelkrim ;

Du 9 juin 1965 : M. Aguizoul Lhoucine ;

Du 17 octobre 1965 : M. Alami Sidi Abdeslem ;

Du 1er janvier 1966 : M. El Baghli Mohamed ;

Du 1er février 1966 : MM. Fouad Thami et Keslassy Jacob ;

Du 1er mai 1966 : M. El Mesghalmi Hamid ;

Du 1er juillet 1966 : M. Mouline Boubker ;

Du 7 septembre 1966 : M. Mimouni Bachir ;

Du 25 septembre 1966 : M. Sisso Jacob ;

Du 4 octobre 1966 : M. El Aynaoui Boumediane ;

Du 1er novembre 1966 : M. Barakat Taïbi ;

Du 25 décembre 1966 : M. Oulladi Lahcen ;

Sous-chefs de service :

De 1re classe :

Du 31 janvier 1963 : M. El Mechrafi Abdelkrim ;

Du 17 juillet 1963 : M. Alami Sidi Abdeslem ;

Du 2 septembre 1963 : M. Roudani Mohamed ;

Du 6 février 1964 : M. Benmoussa Abdeslem ;

Du 4 juillet 1964: M. El Aynaoui Boumediane;

Du 15 janvier 1965 : MM. M'Fitih Houssine et Cherti Mohamed ;

Du 30 janvier 1965 : M. Tbatou Abdeslam ;

Du 11 mars 1965 : M. Boustani Hassan ;

Du q avril 1965 : M. Bajjdi el Hadi ;

Du 1^{er} janvier 1966 ; MM. M'Ghabar Abdelwahed, Smouni Lhachemi, Seddiki Belaïd et Bouna Mohamed ;

Du 28 janvier 1966 : M. Rachidi Mohamed ;

Du $_{28}$ mars $_{1966}$: MM. Chaârani Abdelkader et Belaouchi Azzedine ;

Du 15 août 1966 : M. Marciano Joseph ;

Du 15 octobre 1966 : M. Hilal Omar ;

Du 15 novembre 1966 : MM. Takki Chebihi Abdelmounim, Hamdy Ahmed et El Mahyaoui el Mahi ;

Du 15 décembre 1966 : MM. Toufiq Mohamed, Kettani Hassane et Benhida Abdelkader :

De & classe :

Dut 11 mars 1965 : Mlle Belghazi Touria ;

Du 25 mai 1965; M. Trabelsi M'Hamed;

Du 15 août 1966 : M. Misri Abderrahmane ;

Du 15 septembre 1966 : MM. El Aribi Bouchaïb et Echahibi Abdellah :

Du 15 octobre 1966 : MM. Oualhaj Abdellah et Bendimya Mohamed ;

Du 18 octobre 1966: M. Chakir Mohamed;

Du 15 novembre 1966 : MM. Benkirane Mohamed, Bijamane Mohamed et Alaï Mohamed ;

Du 18 novembre 1966 : MM. Bennani Abdeslam, Rhalib Mohamed, Lamnaouar Lhoucine, Khalloufi Mohamed et Lugassy Armand ;

Du 18 décembre 1966 : MM. Kadiri Hassani Yamani Abdelhaq et Guessous Abdelouahed ;

Secrétaires d'administration :

 $De\ 1^{re}\ classe,\ 1^{er}\ échelon$ du 3 septembre 1966 : M. Bennani Abdellatif ;

 $De^{-2^{\circ}}$ classe, 2° échelon du 1er janvier 1966 : M. Benaouich Abdallah ;

Contrôleurs principaux :

7e échelon du 1er mars 1966 : M. Ramouny Abdeslem ;

5º échelon :

Du 1er janvier 1966 : M. Hazan Charles ;

Du 1er juin 1966 : M. Sebbag Élie ;

4º échelon :

Du 1er janvier 1966 : M. Benali Mohammed ;

Du τ^{er} février 1966 : MM. Mandouh Abdellah et Bourakkadi Idrissi Allal ;

Du 1er juin 1966; M. Zarrok Lahcen;

Du 1^{cr} juillet 1966 : MM. Kabbaj Abdelkader, Mdasni Abdellatif Serrouya Saul, Oubedda Moha, Saboundji Driss et El Jarrat Serfaty Julia :

Du 1er septembre 1966 : M. El Yazidi Abdesselam ;

Du 2 septembre 1966 ; M. Trédano Abdelhanin ;

Du 1er octobre 1966 : M. Mekouar Abdallah ;

Du 1er novembre 1966 : M. Montassir Brahim ;

Du 21 décembre 1966 : M. Lhachemi Abdellah ;

3º échelon :

Du rer janvier 1966 : MM. M'Hamdi Alaoui Mohamed, Chtaïni Abdelkader et Iouaraghen Mohatta ;

Du 2 janvier 1966 : M. Rachqua Mohamed ;

Du 5 janvier 1966 : M. El Amraoui Abdallah ;

Du 10 janvier 1966 : M. Lambaraâ M'Hamed ;

Du 23 janvier 1966 ; M. Mokhtar Omar Soussi ;

Du 24 janvier 1966 : M. Isnasni Abdelkader ;

Du 25 janvier 1966 : M. Ouriaghli Hassan ;

Du 1^{er} février 1966 : MM. Benyezza Bouchaïb et M'Rabet Abdeslam :

Du 5 février 1966 : M. Isnasni Ahmed ;

Du 6 février 1966 : M. Boudza Ahmed ;

Du 11 février 1966 : Mme El Aouni (née Sebbane Latifa) ;

Du 25 février 1966 : M. Hajjioui Miloud ;

Du 1er mars 1966 : MM. Chemlali Ahmed, Bekkari Abderrahmane et Sbihi Mustafa.;

Du 2 mars 1966 : M. Guennoun Brahim ;

Du 11 mars 1966: M. Sellami Hassan;

```
Du 21 mars 1966 : M. Benarroch Isaac ;
  Du 23 mars 1966: M. Ouahidi Mohammed;
  Du 24 mars 1966 : M. Lmati Abdellatif ;
   Du 25 mars 1966 : MM. Baâli Mohamed et Boumejhoul Lahbib ;
   Du 27 mars 1966 : MM. Taleb Allal et Soufiane Mohamed ;
   Du 28 mars 1966: M. Shaï Mohammed;
   Du 29 mars 1966 : Mme Ohayon Simy ;
   Du 31 mars 1966 : M. Khiami Ahmed ;
   Du 1er mai 1966 ; MM. El Jassouri Abdesselam et Hasri Miloud ;
   Du 10 mai 1966: M. El Baze Bennaceur;
   Du 28 mai 1966 : M. Rahmani Hassan ;
   Du 31 mai 1966: M. Habachi Mohammed;
   Du 1er juin 1966 : M. Baâmeur Mohamed ;
   Du 4 juin 1966: M. Bouria Mohamed;
   Du 13 juin 1966 : M. Mesbahi Mohamed ;
   Du 23 juin 1966: M. Belmehdi Mohammed;
   Du 11 juillet 1966: M. Babou Mohammed;
   Du 28 juillet 1966: M. Kammah Mohamed;
   Du 22 août 1966 : M. Tahbousti Mohamed ;
   Du 23 août 1966 : M. El Idrissi Abdelouahab ;
   Du 1er septembre 1966 : M. Farajallah Mohamed ;
   Du 13 septembre 1966 : M. El Alami Abdesselam ;
   Du 5 octobre 1966 : M. Khali Abdellah ;
   Du 21 octobre 1966 : M. Nadir Bouchaïb ;
   Du 29 octobre 1966 : M. Haik Hafid ;
   Du 15 novembre 1966 : M. Aït Abbou M'Hamed ;
   Du 18 novembre 1966 : M. Buselham Mohamed ;
   Du 20 novembre 1966 : M. El Moussaoui Bouchta ;
   Du 25 novembre 1966 : M. Lahlou Ahmed ;
   Du 2 décembre 1966 : M. Karamy Mustapha ;
   Du 6 décembre 1966 : M. Benazzouz Ahmed ;
   Du 10 décembre 1966 : M. Choukaïli Abdellatif ;
   Du 15 décembre 1966 : M. Ghaffouli Abdelmjid ;
   Du 17 décembre 1966 ; M. Sadiki Bouchaïb ;
   Du 18 décembre 1966 : M. Gorfti Mohamed ;
   Du 20 décembre 1966 : MM. Abdeslam Mohamed Rifi et Marciano
Judas ;
       2º échelon :
   Du 14 mai 1966 : M. Tayeb M'Barek ;
   Du 16 mai 1966: M. Belakhdim Mohamed;
   Du 2 juillet 1966 : M. Maâmeri Bougrine ;
   Du 14 juillet 1966 : M. Alami Abdeslam ;
   Du 14 août 1966 : M. Kitane Mohamed ;
   Du 14 septembre 1966 : M. Bouznada Mohamed ;
   Du 1er octobre 1966 : Mile Haffary Fatima ;
   Du 14 octobre 1966: M. Meftah Mohamed;
   Du 18 novembre 1966 : M. El Hamiri Allal ;
   Du 14 décembre 1966 : MM. Bellaziz Driss et Chakir Mohamed ;
   Du 18 décembre 1966 : MM. Addi Larbi, Chakib el Bachir, Boua-
nis Mohamed, Lahrim Mohamed et Harit el Mokhtar.
   (Arrêtés des 4, 7, 29 novembre, 2, 12, 11 et 19 décembre 1966.)
```

Résultats de concours et d'examens.

ÉCOLE MAROCAINE D'ADMINISTRATION

M. Allali Mohamed Larbi, élève de la 3º année de la division de langue arabe est exclu définitivement de l'École marocaine d'administration à compter du 15 février 1967.

AVIS ET COMMUNICATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES

Trésorerie générale du Maroc.

Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs.

Les contribuables sont informés que les rôles mentionnés ci-dessous sont mis en recouvrement aux dates qui figurent en regard et sont déposés dans les bureaux de perception intéressés.

Le 6 MARS 1967. — Taxe urbaine : El-Hajeb, 2º émission de 1966 ; Azrou, 2º émission de 1966.

LE 6 MARS 1967. - Impôt sur les bénéfices professionnels : Meknès-Ville nouvelle, émissions nos 3, 4, 6 et 7 de 1967 ; Casablanca-Nord, émissions nº\$ 114 à 121 de 1964, 1965, 1966 et 1967 ; Casablanca-Centre, émissions nºs 221 à 302 de 1964, 1965, 1966 et 1967 ; Casablanca-Ouest, émissions nos 207 à 310 de 1964, 1965, 1966 et 1967 ; Mohammedia, émissions nos 302 de 1966 et 303 de 1967; Marrakech-Guéliz, émissions nos 4 de 1964, 5 de 1965, 6 de 1966 et 7 de 1967 ; Marrakech-Médina, 3º émission de 1967; Agadir, 2º émission de 1963. 3º de 1964, 4º de 1965 et 5º de 1966 ; Casablanca-Bourgogne, émission nº 3or de 1966 ; Fès-Ville nouvelle, 6º émission de 1966 et $7^{\rm e}$ de 1967 ; Oujda-Nord, $7^{\rm e}$ émission de 1966 et 8° de 1967 ; El-Hajeb, $1^{\rm e}$ émission de 1966 et 2° de 1967 ; Rabat-Nord, $4^{\rm e}$ émission de 1965, re et 3º de 1966 et 120 de 1967 ; Rabat-Sud, 11e, 12e émissions de 1964, 14e de 1965 et 15e de 1966 ; Oujda-Sud, 2e émission de 1966 ; Casablanca-Cité-Mohammedia, émissions nos 103 de 1963 et 104 de 1964 ; Khemissèt, 6e émission de 1965, 5e de 1966 et 4e de 1967 ; El-Jadida, 3º émission de 1965, 2º de 1966 et 1º de 1967; Khouribga, 2º émission de 1967 ; Beni-Mellal, 2º émission de 1967 ; Kasba-Tadla, 1º émission de 1967 ; Tanger, 3º émission de 1966, 1ºe et 2º de 1967 ; Casablanca-Maârif, émissions nºs 205 à 209 de 1966 et 1967.

LE 6 MARS 1967. - Impôt agricole : Casablanca-Bourgogne, émissions nºs 457 à 461 de 1966 ; Benahmed, émissions nºs 446 à 456 de 1966 ; Khouribga, émissions nos 432 à 445 de 1966 ; Settat, émissions nºs 420 à 431 de 1966 ; Benslimane, émissions nºs 416 à 419 de 1966 ; Mohammedia, émissions nºs 412 à 415 de 1966 ; Berrechid, émissions nº8 462 à 480 de 1966 ; El-Borouj, émissions nº8 481 à 490 de 1966 ; Oued-Zem, émissions nºs 491 à 511 de 1966 ; El-Jadida, émissions nºs 512 à 529 de 1966 ; Azemmour, émissions nºs 530 à 532 de 1966 ; Sidi-Bennour, émissions nºs 533 à 554 de 1966 ; Safi, émissions nos 555 à 569 de 1966 ; Youssoufia, émissions nºs 570 à 579 de 1966 ; Essaouira, émissions nºs 580 à 605 de 1966 ; Tamanar, émissions nºs 606 à 613 de 1966 ; Guercif, émissions nos 614 à 623 de 1966 ; Taza, émissions nos 624 à 656 de 1966 ; Ouarzazate, émissions nºs 657 de 1966 ; Sefrou, émissions nºs 698 à 728 de 1966 ; Fès-Médina, émissions nºs 729 à 750 de 1966 ; Fès-Ville nouvelle, émissions nºs 751 à 769 de 1966 ; Fès-Ouest, émissions nºs 770 à 789 de 1966.

> Le directeur, trésorier général, Mohamed Bernoussi.

Indice du coût de la vie à Casablanca (111 articles) (mois de février 1967).

Au mois de février 1967 le niveau atteint par l'indice du coût de la vie à Casablanca (111 articles) est de : 128,8.

Le pourcentage de variation par rapport au niveau de référence (103,2 en décembre 1959) est de : + 24,8.

Le nombre des articles (exception faite des légumes et fruits frais: dont les prix ont augmenté d'au moins 5 % par rapport à décembre 1959 est de : 67.

Le nombre des articles (exception faite des légumes et fruits frais) dont les prix ont augmenté d'au moins 5 % par rapport à décembre 1961 est de : 53.

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Rabat, pour l'année 1967, en vertu des dispositions du dahir nº 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 25 novembre 1966).

CUADRO DE PERITOS AUTORIZADOS

ante el tribunal de apelación de Rabat para el año 1967, en virtud de las disposiciones del dahir n.º 1-59-372 de 2 chaual 1379 (30 marzo 1960) (acuerdos de la comisión de 25 de noviembre de 1966).

	(acueruos	de la comision de 25 de noviembre de 1966).
COUR D'APPEL		
de Rabat	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
TRIBUNAL de apelación de Rabat	NOMBRE Y APELLIDOS	PROFESION Y RESIDENCIA
25 12	Affa	aires commerciales. Asuntos comerciales.
Casablanca.	MM. Bayard Jean-Noël	73, boulevard de Paris, Casablanca, T. 227-20 (organisation hôtelière et touristique).
id. id.	Bendavid Hanania Benzacour Mohamed Ahmed.	(Céréales et poids) 16, rue Karachi, Casablanca, T. 697-68 et 709-69. Derb Bouchentouf, rue 76, nº 48, Casablanca.
id.	Benkirane Kacem	(Évaluation de sociétés et installations industrielles) 43, avenue des Pleiades, Casablanca.
id.	Cousin Pierre	(Teintures) 52, rue d'Abdelkrim-Diouri, Casablanca, T. 731-52.
iđ. id.	Dadi Ahmed Farès Abdelkader	33, rue de Rome, Casablanca, T. 662-85 et 687-49. (Gestion administrative et financière) 11, rue du Caporal-Beaux, Casablanca, T. 616-59.
id.	Fouqueil Michel	(Cuirs et peaux) 9, rue Ibn-Toumert, Casablanca, T. 687-10 et 218-48.
id.	Homberger Gustave	(Cuirs et peaux) 12, rue Molière, Casablanca, T. 519-14.
id.	Lahlou Mohamed ben You-	
id.	nès	150, avenue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 771-52.
id.	Mocquard Philippe	(Organisation hôtelière et touristique) Hôtel El Mansour, 27, avenue des F.A.R., Casablanca, T. 650-11.
id.	Nehama René	10, rue Bendahan, Casablanca, T. 695-83 et 695-84.
id.	Tabet Sydney	Courtier, 40, boulevard Lalla-el-Yacout, Casablanca, T. 791-52.
Safi.	Malfilatre Roger	49, rue du R'Bat, Safi, T. 27-06 et 27-07.
8	Affa	ires immobilières. Asuntos inmobiliarios.
Casablanca.	MM. Bendaoud Mohamed	56, avenue Mers-Sullan, Casablanca, T. 606-35 et 213-16.
id.	Benkiran M'Hamed	5, rue Jean-Bouin, Casablanca, T. 212-45.
id.	Comar François	9, rue Oloron, Casablanca, T. 596-46.
id.	Lazrak Abdellah Le Diagon Pierre	10, place Mohammed-V, Casablanca, T. 738-37 et 698-38. 258, rue Mustapha-el-Maâni, Casablanca, T. 791-44.
id. id.	Messaoudi Moulay Larbi	6, rue Oued-Zem, Casablanca, T. 741-52.
Kenitra.	Lemoille Kléber	Rue Pierre-Curie, Kenitra, T. 21-84, 24-96 et 32-45.
Khouribga.	Noury Bouazza ben Kad- dour	34, avenue Moulay-Abderrahmane, Khouribga.
Marrakech.	Lortet Jean	9, rue Ibn-Zaïdoun, Marrakech.
Safi.	De Dieu René	8, avenue Moulay-Youssef, Safi, T. 23-89.
	A	ffaires maritimes. Asuntos marítimos.
Casablanca.	MM. Attias Maurice	
id. id.	Benkirane Kacem Bellamine Abdelhay	(Jaugeages de bateaux et de réservoirs) 43, avenue des Pleiades, Casablanca. 3, rue Bnou-Khalikane, cité Habous, Casablanca.
id.	Bousfiha Larbi	100, rue Beni-M'Guild, Casablanca.
id.	Boyer Léon Charles	167, avenue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 787-25 et 601-42.
id.	Claux Michel	37, rue Aït-Baâmrane, Casablanca, T. 443-16.
id.	Conan François	26, rue de Thiaucourt, Casablanca, T. 222-31.
id. id.	Croze Pierre El Maftahi Hadj Mohamed .	3, boulevard Mohammed-V. Casablanca, T. 605-91, 92 et 93. 266, boulevard Rahal-el-Meskini, Casablanca, T. 624-59.
id.	Gallin Georges	300, rue Mustapha-el-Maani, Casablanca, T. 219-65.
id.	Ihuel Edmond-Jean	16, rue de Riga, Casablanca, T. 696-28.
id.	Lègue Louis	126, rue Ibn-Batouta, Casablanca, T. 212-20.
id.	Le Marrec André-Louis Ploix de Rotrou Gérard	3, rue de Champigny, Casablanca, T. 419-57. 3, rue Ibn-Yahia-el-Afrani, Casablanca, T. 506-20.
id. id.	Sastre Anthony	67, rue Ferhat-Hachad, Casablanca.
id.	Tabet Sydney	40, boulevard Lalla-el-Yacout, Casablanca, T. 791-52.
Kenitra.	Le Troquer François-Marie.	16, avenue El-Yarmouk, Kenitra, T. 26-34.
Mohammedia.	De Meillers Roger	4, rue des Doukkala, Mohammedia, T. 21-04.
Safi.	Lévy Haïm	Villa a Dora », avenue Mohammed-V, Safi, T. 24-12.

COUR D'APPEL		
de Rabat	NOM ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
TRIBUNAL de apelación de Rabat	NOMBRE Y APELLIDOS	PROFESION Y RESIDENCIA
	Agricult	ture et agronomie. Agricultura y agronomía.
Casablanca.	MM. Bichra Seddik	313, boulevard Zerktouni, Casablanca.
id.	El Mansouri Moulay Abdel- krim	59, rue Zaïd-ou-Ahmed. Casablanca, T. 763-53.
id.	Faroul André	ı, rue de Beaujolais, Casablanca, T. 621-29 et 416-36. 8, rue d'Aix, Casablanca.
id. id.	Homberger Gustave	12, rue Molière, Casablanca, T. 519-14.
id. id.	Meunissier Edouard My Pierre	3, rue de la Mutualité, Casablanca, T. 509-41. 433, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 435-45.
id.	Peltier Charles	Place Pierre-Semard, Casablanca, T. 448-93 et 448-94.
id.	Raynaud Franc	1, allée des Pechers. Casablanca, T. 480-06.
Marrakech.	Labey Robert-Roger	Tassoultant-Guich Sud, Marrakech-Banlieue, T. 3, Aghornatine.
Rabat.	Bertin André Delvaque Jean	Agriculteur, Sidi-Slimane, 7, rue Al-Osqofiah, Rabat, T. 256-34. Agriculteur, Sidi-Slimane, T. 63 et o5.
id.	Mallinjoud Edouard	3, rue du Docteur-Weisgerber, Rabat, T. 202-48.
id. id.	Manuel Albert Messaoudi Mohamed	12, rue de Khenifra, Rabat, T. 220-37. 22, rue de Taza, Rabat, T. 335-58.
id.	Najem ben Mohamed	10, rue Patrice-Lumumba, Rabat.
Safi.	Codaccioni Louis	Quartier de l'Aouinat, Safi, T. 22-07.
		Exercise Section 1997
	Architecture, travaux publ	les et bâtiments. Arquitectura, obras públicas y construcción. A. — Architecture. Arquitectura.
Agadir.	MM. Bassières Maurice	In the control of the
id.	Lemarié François	Extension X, Agadir, T. 24-12.
Casablanca.	Basciano Dominique	
id. id.	Busuttil Paul Caviglioli Noël	190, rue Mustapha-el-Maâni, Casablanca, T. 207-56. 151, rue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 683-78.
id.	Charaï Abderrahim	1, place Mirabeau, Casablanca, T. 720-62.
id. id.	Girola Natale Eugène Perrollaz Émile	19, avenue Hassan-II. Casablanca, T. 220-67. 46, rue Mohamed-Smiha. Casablanca, T. 778-50.
		publics et bâtiments. Obras públicas y construcción.
Agadir.	MM. Bassières Maurice	Secteur mixte, rue des Senhaja, Agadir, T. 23-55.
Casablanca. id.	Ambrosini Émile Bounjouh Abdelkader	2, rue Thiaucourt, Casablanca, T. 609-25. 200, avenue Rahal-el-Meskini, Casablanca, T. 628-41.
id.	Dauvergne Maurice-Louis	1, place Mirabeau, Casablanca, T. 742-45.
id.	El Mansouri Moulay Abdel- krim	59, rue Zaïd-ou-Ahmed, Casablanca, T. 763-53.
id.	Galard Fernand	Villa « Ferval », rue Parisi, Casablança, T. 521-34.
id. Kenitra.	Girardeau Raymond Averame Jean	37, rue Aït-Baâmrane, Casablanca, T. 443-22 et 428-37. 74, rue voie de 60 et 122, rue Moulay-Abdellah, Kenitra.
Rabat. id.	Grosvalet Camille Najem ben Mohamed	12. rue de Rome (Océan) Rabat, T. 308-73. 10. rue Patrice-Lumumba, Rabat.
		C. — Étanchéilé. Calidad de estanco.
Casablanca.	MM. Simonin René	8, rue Louis-David, Casablanca, T. 661-03.
Safi.	Cugnot Camille	4, rue Cuvier. Safi. T. 29-22.
en en		eurs-vérificateurs. Agrimensores-comprobadores.
Casablanca.	MM. Dumas Robert	37, rue Aït-Baâmrane, Casablanca, T. 440-67.
Essaouira.	Benabdellah Moulay Abdel-	
	lah	12, avenue de l'Istiqlal, Essaouira.

COUR D'APPEL de Rabat	NOW ET BREVOME	DROFESSION ET RÉSIDENCE
TRIBUNAL	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
de apelación	NOMBRE Y APELLIDOS	PROFESION Y RESIDENCIA
de Rabat		
		Automobiles. Automóviles.
		A. — Mécanique. Mecánica.
Agadir.	MM. Cousin Roland	Villa « Langlois », Agadir, T. 26-93.
id.	Manas Roger-René	Cité des Oiseaux, chalet nº 69, Inezgane.
Gan-blames	Adnana Mahamad	r me de Toulon Casablanca T 425 65 6a2 6a at rea 2a
Casablanca.	Adnane Mohamed Boyer Léon-Charles	r, rue de Toulon, Casablanca, T. 435-65, 623-60 et 722-32. 167, avenue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 787-25 et 601-42.
id.	Delauney Marcel	198 bis, avenue El-Jadida, Casablanca, T. 505-36.
id.	Eon Albert	4, rue Prosper-Mérimée, Casablanca, T. 503-68.
id.	Figaro Fernand-Ernest	32, rue d'Argelès, Casablanca, T. 598-98.
id.	Ghazzali Driss	Allée de Calypso, villa « Madeleine », quartier Polo, Casablanca.
id. id.	Homberger Gustave Mauclère Pierre-Jean-Clau-	12, rue Molière, Casablanca, T. 519-14.
Iu.	de	266, boulevard Rahal-el-Meskini, Casablanca, T. 786-31.
id.	Meslin Félix-Louis	3, rue de Champigny, Casablanca, T. 437-54.
id.	Michel Robert	300, rue Mustapha-el-Maâni, Casablanca, T. 206-61.
id.	Oger Jean Parmentier Maurice	3, rue de Champigny, Casablanca, T. 419-61. 2, rue de Compiègne, Casablanca, T. 434-16.
id. id.	Peyrecave Louis	11, place de Reims, Casablanca, T. 200-75.
id.	Ploix de Retrou Gérard	3, rue Ibn-Yahya-el-Afrani, Casablanca, T. 506-20.
id.	Regragui Mazili Hadj Mo-	0.11
y	hamed	8 bis, rue d'Athènes, Casablanca, T. 660-50. 547, rue de Goulmima, Casablanca.
id.	Tiyache Slimane Teboul Albert	115, boulevard Lalla-el-Yacout, Casablanca.
id. id.	Vincent Jules	5, boulevard Jouffrey, Casablanca, T. 526-33.
IU.		
Kenitra.	Fassi Fihri Abdelwahab	45, avenue Mohamed-Djouri, immeuble A, nº 2, Kenitra.
id.	Galvez Jean	148, rue de la Maâmora, Kenitra, T. 37-31. 411, avenue Mohammed-V, Kenitra, T. 39-73.
id.	Nourani Messaoud Lahcen .	411, arende monamineurs, nemua, 1. ogr/o.
Marrakech. id.	Alfano Jean Lau-Calul Georges	75, boulevard El-Mansour-Eddahbi, Marrakech, T. 311-66. 42, rue Mauritania, Marrakech, T. 319-13 et 312-13.
Mohammedia.	Madau Antoine	Rue Mekkour, Mohammedia, T. 24-52.
W. O. Halling Char.	50 USDS:	Companies de la companie de la compa
Rabat.	Delage Léon	67, rue Henri-Popp, Rabat, T. 207-93.
id.	Fournel René-Georges Kadoch Prosper	25, rue Volubilis, Rabat, T. 223-02.
id. id.	Polizzi Joseph	34, rue de Tanger, Océan - Rabat, T. 248-33.
	vernatuosettaat Lääti. 0€t	
		B. — Carrosserie. Carrocería.
Agadir.	MM. Hayez Michel	Avenue du Général-Kettani, Agadir, T. 24-31.
TIPMHIT.	ESTABLEM NOON STAN	
Casablanca.	Alami Mohamed	80, boulevard Lalla-el-Yacout, Casablanca, T. 699-49. 33, rue Ahmed-el-Figuigui, Casablanca, T. 428-69.
id.	El Laoufir Taleb Mohamed. Laroussi Mustapha	35, rue Zineb-Ishac, Casablanca, T. 400-62.
id. id.	Peyrecave Louis	11, place de Reims, Casablanca, T. 200-75.
id.	Regragui Mazili Hadj Mo-	0.11 - 17411-1 - 011 7.00 5
22	hamed	8 bis, rue d'Athènes, Casablanca, T. 660-50. 547, rue de Goulmima, Casablanca.
id.	Tiyache Slimane Tumbarello Gaspard	184, boulevard d'Alsace, Casablanca, T. 668-51.
id.	Idinibateno Gaspaid	
Marrakech.	Lau Calul Georges	42, rue Mauritania, Marrakech-Guéliz, T. 319-13 et 312-13.
Dahat	Marciano Etienne	Boulevard Joffre, Rabat, T. 241-64.
Rabat.	Marciano Étienne	and the state of t
4		Aviation, Aviación,
Coachlance	MM. Meslin Félix	3, rue de Champigny, Casablanca, T. 437-54.
Casablanca.	Pardo Barnabe	5, rue de Castries, Casablanca, T. 662-52.
iu.		The second secon
l		Acoustique. Acústico.
Constitution	I M Loufrent Georges	
Casablanca.	M. Loufrani Georges	was missing moves surrounding as ave 14 vs v40 vg.
	ľ	

COUR D'APPEL		
de Rabat	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
TRIBUNAL	NOMBRE Y APELLIDOS	PROFESION Y RESIDENCIA
de apelación de Rabat	notabile : member	
22 - AUSSEV-RO 11 - CS		
	Boony outs /	discustion manklement entirelité muyes d'est)
* :		décoration, meublement, antiquité, œuvres d'art).
v*	Belias artes	(decoración mobiaje, antigüedades, obras de arte).
Casablanca.	MM. Arnaud Jean	7, rue de Millan, Casablanca, T. 532-94.
id.	Timsit Jean-Pierre	
		The state of the s
l.		Chimie. Química.
Casablanca.	MM. Benkirane Kacem	43, avenue des Pleiades, Casablanca.
id.	Leconte l'ierre	72, rue Mohamed-Diouri, Casablanca, T. 622-31 et 622-32.
id.	Mennessier Paul-Charles	1, avenue Lalla-el-Yacout. Casablanca, T. 751-52 et 421-67.
id.	Toubol Valentin	25, rue de Tours. Casablanca, T. 201-45.
		With the second
Marrakech.	Jacquet Bernard	112, avenue Mohammed-V, Marrakech, T. 310-77.
	Demont Claude Dayl	av place de l'Indinendorse Call T
Safi.	Domart Claude Paul M ^{me} Domart, née Houard An-	28, place de l'Indépendance, Safi, T. 22-01.
id.	nik	28, place de l'Indépendance, Safi, T. 22-01.
83	1	20, place at 1 marpenantes, part, 1. 22-01.
1		Conserves. Conservas.
Casablanca.	MM. Bichra Seddik	313, boulevard Zerktouni, Casablanca.
id.	Caspar Pierre-Jean	36, rue d'Agadir, Casablanca, T. 602-16.
id.	Gondre Henri	10, rue de Castries. Casablanca, T. 608-46.
id.	Raynaud Franc	r, Allée des Pèchers. Casablanca, T. 480-06.
1	l.	
	Ch	dirurgiens dentistes. Cirujanos-dentistas.
Konitro		
Kenitra.	M. Trouban Marcel-Robert	Avenue Moulay-Abderrahmane, Kenitra.
		Completellist Contebuses
		Comptabilité. Contabilidad.
Agadir.	MM. Herkens Gaspard	Villa « Jean-Louis-Extention X », Agadir, T. 28-95.
	1177	Dura Calliana m
Casablanca.	Alexandris Anastase	9, rue Bally, Casablanca, T. 200-23.
id.	Amram Salomon Bardon Robert	7, rue Pillot, Casablanca, T. 602-41.
id.	M ^{me} Bardon Odette	12 ter, rue Rabelais, Casablanca, T. 768-08. 12 ter, rue Rabelais, Casablanca, T. 768-08.
id. id.	MM. Bellicha Sam	64, rue Allal-ben-Abdellah, Casablanca, T. 224-77.
id.	Bonau Robert Daniel	110, rue Colbert. Casablanca, T. 770-98.
id.	Buridant Raymond	44, place Mohammed-V, Casablanca, T. 637-41, 42 et 43.
id.	Cardelli Armand	14, rue de Lucerne, Casablanca, T. 678-84.
id.	Cassar Albert-Jean	3, rue de Castries. Casablanca, T. 227-84.
id.	Céleste Joachim-Jean	5, boulevard Abdellah-ben-Yacine, Casablanca, T. 445-75.
id.	Farès Abdelkader	51, rue du Caporal-Beaux, Casablanca, T. 616-59.
id.	Fuentes Raphaël	4, rue Clemenceau. Casablanca, T. 228-48.
id.	Guilhomotonia Édouard	70, rue d'Agadir. Casablanca, T. 790-60 et 598-10.
id. id.	Hanon Guy Hannon Henri-Désiré	336, rue Mustapha-el-Maâni, Casablanca, T. 605-25. 4, rue Idriss-Lahrizi. Casablanca, T. 201-34.
id.	Jouahri Hamad	39 et 41, rue des Lilas, Casablanca, T. 707-38.
id.	Lasry Maurice	28, avenue de l'Armée-Royale, Casablanca, T. 752-25.
id.	Lhez Robert-Gervais	70, rue Abdellah-Almédiouni, Casablanca, T. 761-77 et 674-64.
id.	Magnac Jean-Louis	132, avenue Hassan-II, Casablanca, T. 661-61 et 609-69.
id.	Martel Robert	2, rue Labas, Casablanca, T. 785-32.
id.	Morata Antoine	300, rue Mustapha-el-Maâni, Casablanca, T. 643-00.
id.	Ohayon Daniel	25, rue Clemenceau, Casablanca, T. 612-58.
id.	Petit Marius	79 (ex-87), rue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 208-72.
id. id.	Schmid Roger Sebti Mohamed Youssef	54, rue d'Agadir, Casablanca, T. 608-06. Boulevard Panoramique, face Allée d'Amphale, Casablanca.
id.	Tissier Jean	18, rue Pierre-Parent, Casablanca, T. 616-51, 52 et 53.
(A)(2)		, 1. 010-01, 02 6t 00.
Kenitra.	Serezo Élie	Rue du Port, immeuble Châabi, Kenitra, T. 33-55.
SE SE		
Marrakech.	Guibert Jean	1, rue Mohamed-el-Mellakh, Marrakech.
id.	Hanon Victor	29, rue de la Liberté, Marrakech, T. 306-66.
id.	Jazouli Omar	Villa « Såad Semlalia », Marrakech.
id.	Vialatte Gabriel	Immeuble Raoux, avenue Jean-du-Pac, Marrakech, T. 229-15.
Rabat.	Lahlou Mohamed	32, avenue de l'Yser, Agdal, Rabat.
id.	Lévy Edmond	10, place des Alaouites, Rabat, T. 209-11 et 324-58.
, a.	Lety Editiona	P det indedites, Mandet, 1. 209-11 et 324-38.
	1 .	

10	-9 ARC-199 NO-MEN 2200010 MODEL SCHOOL SCHOOL	BULLETIN OFFICIEL	Nº 2838 (22-3-67
COUR D'APPEL			
de Rabat	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE	
TRIBUNAL de apelación	NOMBRE Y APELLIDOS	PROFESION Y RESIDENCIA	(0.12)
de Rabat			
			*
		'érification d'). Escritura (Comprobación de).	
Casablanca.		6, rue Oued-Zem, Casablanca, T. 741-52.	
id.	Meshn Felix	3, rue de Champigny, Casablanca, T. 437-54.	
		Electricité. Electricidad.	
Casablanca.	MM. Boyer Léon-Charles	167, avenue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 787-25 et 601-42.	
Rabat.	Sabatier Jean	15, rue Derraq, Rabat, T. 203-15.	*
Safi.	Lesueur Albert	24, rue des Moulins, Safi, T. 30-61.	es .
		4	
8	Géomét	rie et topographie. Geometría y topografía.	
Agadir.	MM. Du Pasquier Vincent	24, place du Souss, Agadir, T. 20-92.	
id.	Richard Georges-Gilles	Cité des Dunes R. 3, Agadir, T. 29-47.	
Casablanca.	Bennis Abdelhakim	36, rue Chateaubriand, Casablanca, T. 728-21.	
id.	Couzinié Émile	5, boulevard Mohamed-Abdou, Casablanca, T. 616-45.	
id.	Eon Albert	4, rue Prosper-Mérimée, Casablanca, T. 5o3-68.	
id.	Gasquet Camille-Alexis	81, boulevard du 11-Janvier, Casablanca.	
id.	Raillard Edmond	85, rue Gay-Lussac, Casablanca, T. 229-90.	
id.	Riche Henry	16, avenue Hassan-Souktani, Casablanca, T. 217-08.	4
id.	Vidal Maurice	2, rue de Thiaucourt, Casablanca, T. 674-70.	
El-Jadida.	Paul Lucien	47, avenue des FAR., El-Jadida, T. 24-38.	
Marrakech.	Houssard Georges	25, avenue Hassan-II, Marrakech, T. 315-30.	
Rabat.	El Aoufir Mohamed	13 bis, rue Pierre-Sémard, 3e étage, Rabat.	
id.	Nacer Mohamed	14, avenue Pasteur, Rabat, T. 306-47 et 317-50.	
id.	Sabatier Jean	15, rue Derraq, Rabat, T. 203-15.	
	. I	riogerie et joaillerie. Relojería y joyería.	
Casablanca.	MM. Boulland Pierre	(Horlogerie) 14, rue Madame-de-Staël, Casablanca, T. 505-63 e	t 636-21
id.	Le Cam André-Louis		
	. In	dustrie du froid. Industria del frio.	
Casablanca.	M. Boyer Léon-Charles	167, avenue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 787-25 et 601-42.	
	and the second s	Mécanique générale. Mecánica general.	
Agadir.	MM. Livache Rémy	Villa H. 1, Secteur Résidentiel, Agadir, T. 21-77.	
Casablanca.	Adnane Mohamed	1, rue de Toulon, Casablanca, T. 405-30 et 402-05.	
id.	Bayard Jean-Noël	73, boulevard de Paris, Casablanca, T. 227-20.	CF CF
id.	Cabessa André	126, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 712-33.	
id.	Dubuet André	12, rue Branly, Casablanca, T. 219-74 et 645-47. 4, rue Prosper-Mérimé, Casablanca, T. 503-68.	
id. id.	Ihuel Edmond-Jean	16, rue de Riga, Casablanca, T. 696-28.	
id.	Mauclère Pierre-Jean-	10, 100 00 1080, 5000000000, 11 590 10.	
Icc.	Claude	226, boulevard Rahal-el-Meskini, Casablanca, T. 786-31.	
id.	Oger Jean	3, rue de Champigny, Casablanca, T. 419-61.	
id.	Pandèle Rodolphe-Georges.	1, rue Ahmed-Fariss, Casablanca, T. 618-66.	
id.	Prudhomme Paul-Louis	105, boulevard Mohamed-Zerktouni, Casablanca, T. 547-99.	
id. id.	Rebours Moïse	71, avenue Hassan-II, Casablanca, T. 606-81. 547, rue de Goulmima, Casablanca.	
±a575 casa sost	Paray Jean-Claude	106, rue de la Mamora, Kenitra, T. 24-50.	*
Kenitra.			
Kenitra.	2550 250 <u>no com</u> 1750-1750		
Kenitra. Rabat. id.	Dupont Félix-Charles Fournel René-Georges	1, avenue de Gascogne, Rabat, T. 302-27. 25, rue de Volubilis, Rabat, T. 223-02.	
Rabat.	Fournel René-Georges	1, avenue de Gascogne, Rabat, T. 302-27. 25, rue de Volubilis, Rabat, T. 223-02. lecine et chirurgie. Medicina y cirugia.	of 1981

COUR D'APPEL		**
de Rabat	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
TRIBUNAL	NOMBRE Y APELLIDOS	PROFESION Y RESIDENCIA
de apelación de Rabat		ì
	Médecine et ch	irurgie (suite). Medicina y cirugía (continuación).
0		NOTE AND ADMINISTRATION OF THE STATE OF THE
Casablanca.	MM. Amar Jacques	Cardiologie, bloc 71. appartement 7, face de la Grande Mosquée Sidi-Othman, Casablanca, T. 813-88.
	Acquaviva Raphaël	Neuro-chirurgie, hôpital Averroès, Casablanca.
id. id.	Bakali Abdeslam	Urologie, 43, boulevard Raphaël, Casablanca, T. 515-60.
id.	Baquet René	Médecine générale. 7. boulevard du 11-Janvier. Casablanca, T. 775-41.
id.	Benjelloun Boubker	Médecine générale, 83, avenue Camille-des-Moulins, Casablanca.
id.	Bengelloun Saâd	Chirurgie, 31, rue des Sraghnas, Casablanca, T. 819-61.
id.	Besson Henry	Cardiologie, 1, rue Jean-Bouin, Casablanca, T. 208-29.
id.	Besson Pierre-Yves	Oto-rhino-Laryngologie, 1, rue Jean-Bouin, Casablanca, T, 794-90.
id.	Calderon Charles	Médecine générale, 6. boulevard Mohamed-el-Hansali, Casablanca, T. 666-03. Médecine générale, 14. rue de Mulhouse, Casablanca, T. 796-52 et 211-96.
id. id.	Casanova Jean-Baptiste	Médecine générale, 206, avenue Mers-Sultan, Casablanca, T. 744-34 et 643-16.
id.	M ^{me} Delon Jeanne-Germaine	Médecine infantile et pédiatrie, 1, rue Ibnou-Khallikane, Casablanca, T. 505-94.
id.	MM. Denoun Paul	Electro-radiologie. 37. rue Abderrahman-Sehraoui, Casablanca, T. 756-01.
id.	Diouri Abdelkader	Chirurgie, 77, rue Mohamed-Smiha, Casablanca, T. 780-34,
id.	Dorbes Maurice	Médecine générale, 53, rue Jean-Jaurès, Casablanca, T. 764-24.
id.	Ercolini Fernand	Médecine générale. 2. rue des Alpes, Casablanca, T. 528-82.
id.	Gobin Claude	Cardiologie, 26. avenue Lalla-Yacout, Casablanca, T. 735-03
id. id.	Horrut Jean-Marie Illouz Claude	Médecine générale, 97, rue Zoubeir-Bnou-El-Aouam, Casablanca, T. 431-80. Oto-rhino-laryngologie, 145, avenue Hassan-II, Casablanca, T. 766-50.
id.	Kerdoudi Kolali Abdeslam.	Neuro-Chirurgie, 5. rue Mohamed-Diouri, Casablanca, T. 780-30.
id.	Konqui Simon	Médecine générale, 11, rue Allal-ben-Abdellah, Casablanca, T. 200-60.
id.	Laabi Mohamed	Chirurgie et gynécologie, 92, boulevard de Paris, Casablanca, T. 769-78 et 219-37.
id.	Pajanacci Joseph-Marie	Médecine générale, 5. rue Clemenceau, Casablanca, T. 743-47.
id.	Rollier René	Dermato-Vénéréologie. 29. rue Pégoud, Casablanca, T. 209-04.
id.	Sakon Henri	Ophtalmologie, 27, rue Lacépède, Casablanca, T. 211-77. Médecine générale et médecine du travail, 10, rue Colbert, Casablanca, T. 537-91
id.	Sultan Georges	et 790-33.
iđ.	Tazi Abderrahmane	Ophtalmologie. 14. rue de Constantinople, Casablanca, T. 625-55.
id.	Warzazi Omar	Chirurgie, 196. rue Omar-Riffi, Casablanca.
id.	Zniber Abderrahman	Médecine générale, 31, avenue Mohammed-V, Casablanca, T. 684-46.
Essaouira.	Gronier Maurice	Médecine générale, 8. rue El-Hajjaji, Essaouira, T. 101.
Kenitra.	Coston Joan	Médecine générale. 361, avenue Mohammed-V, Kenitra, T. 37-70.
Nemitra.	Castan Jean	modeline generale, 501, avenue Mohammed-1, Kentita, 1. 37-70.
. Khouribga.	Bendelac Joseph	Médecine générale, 3. rue d'Acila, Khouribga, T. 69 (P.T.T. bureau 5).
22	Dollaria vocepa vivi	,
Mohammedia.	Khalili Naïm	Médecine générale et chirurgie, rue des FAR., Mohammedia.
id.	Wehrle André	Chirurgie, polyclinique de Mohammedia, avenue des FAR., T. 21-80.
2 <u>11</u> 202 5		W1 - 77 - 00 1 1 1 00 W1 1 1 01 W1 1 1 1 1 1 1 1
Rabat.	Bennani Hadj Mekki	
id.	Berge Louis-Maurice	T. 215-11. Médecine générale, 10, rue de l'Ourcq, Rabat, T. 248-22.
id.	Cousergue Jean-Louis	Pneumologie, 52. rue Patrice-Lumumba, Rabat, T. 236-23.
id.	Dumont Guy	Médecine générale, 10, rue du Prince-Moulay-Abdellah, Rabat, T. 261-20.
id.	Kojc Godier-Guillaume	Médecine générale, 200, boulevard Sidi-Mohamed-ben-Abdellah, Rabat, T. 228-12.
id.	Lafon André	Ophtalmologie, 2, avenue Pasteur, Rabat, T. 221-06.
id.	Mouline Mohamed	Médecine générale, 6, rue El-Jabarti, Rabat, T. 300-14. Ophtalmologie, 10, rue du Lieutenant-Revel, Rabat, T. 223-58.
id.	Pages Robert	Ophramiologie, 10, 14e du Lieutenant-Revet, Rapat, 1. 225-36.
Safi.	Rault Jean	Médecine générale, avenue Mohammed-ben-Abdellah, Safi, T. 24-29.
205.000005		
Sidi-Slimane.	Loudiye Homan Mustapha.	Médecine générale, avenue Hassan-II, Sidi-Slimane, T. 3.
	L	1
		Psychothérapie. Psicoterapia.
1	I Wm H	
Casablanca.	M ^{me} Hegedus Gerda	2, rue des Rochers, Aïn-Diab, Casablanca, T. 582-73.
	L	
	, M	létallurgie, mines. Metalurgia y minas.
Casablanca.	MM. Cantarel Georges	40, boulevard de la Résistance, Casablanca, T. 606-99.
id.	Oger Jean	
The seems	Wile Markey International American State (II)	etar sustematar hitesseenista taa saatamaanigistasta maanakka kalenda k
1	9	to the state of th

COUR D'APPEL de Rabat TRIBUNAL de apelación de Rabat	NOM ET PRÉNOMS PROFESSION ET RÉSIDENCE NOMBRE Y APELLIDOS PROFESION Y RESIDENCIA
	Éditions et publicité. Ediciones y publicidad.
Casablanca.	M. Sedbon David Haïm 6, rue de Blida, Casablanca. Dar Mabrouka, boulevard du Lido, Casablanca.
	Transports terrestres. Transportes terrestres.
Casablanca. id. id.	MM. Adnane Mohamed
i i	Vins (Œnologie). Vinos (Enología).
Rabat.	M. Mallinjoud Edouard 3, rue du Docteur-Weisgerber, Rabat, T. 202-48.

*

TABLEAU DES INTERPRÈTES ASSERMENTES

près la cour d'appel de Rabat, pour l'année 1967, en vertu des dispositions du dahir nº 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 25 novembre 1966).

CUADRO DE INTERPRETES JURADOS

ante el tribunal de apelación de Rabat para el año 1967, en virtud de las disposiciones del dakir n.º 1-59-372 de 2 chaual 1379 (30 marzo 1960) (acuerdos de la comisión de 25 de noviembre de 1966).

COUR D'APPEL de Rabat TRIBUNAL de apelación de Rabat	NOM ET PRENOMS NOMBRE Y APELLIDOS	PROFESSION ET RESIDENCE PROFESION Y RESIDENCIA	t) U a)
		Allemand. Alemán.	
Casablanca.	Mme Schumann Ilse	10, rue Colbert, Casablanca, T. 675-65.	38
6624	l l		
		Arabe. Arabe.	
Agadir.	MM. Ben Abdelaali Ahmed	36, rue de Fès, bloc 4, Agadir, T. 20-23.	
Casablanca. id. id. id. id. id. id. id. id. id.	Abdelmoula Mohamed Benchehida Abdelkader Bounan Sauveur Douïeb Mohamed Kerdoudi Kolali Allal Laraki Hassan Messaoudi Moulay Larbi	99, avenue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 221-64. 42, avenue Mers-Sultan, Casablanca, T. 692-68. 100, rue Abderrahman-Schraoui, Casablanca, T. 729-83 et 725-62. 86, rue Gay-Lussac, Casablanca, T. 698-51. 149, rue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 229-05. 11, rue de Briey, Casablanca, T. 212-81. 6, rue Oued-Zem, Casablanca, T. 741-52.	
Kenitra.	Fassi Fihri Abdelouahed .	Zenket Caïd-Maâti, Kenitra.	
Marrakech.	Fora Mohamed	8 bis, quartier Bab-Doukkala, derb Dekkar, Marrakech. Villa « Pignolette », rue Oum-el-Banine, Marrakech-Guéliz, T. 305-65.	
Rabat. id. id. id. id. id. id. id. id. id. id	Belkeziz M'Hamed Benabdallah Ahmed Bernoussi Mohamed Britel Fatmi Cherkaoui Mohamed El Ghaoui Habib Jorio Hassan Krouri Ahmed Okbani Hadj Hamida Soliman Mehsen Paolini Désiré	9, rue du Roussillon, Rabat, T. 222-30. 24, avenue Berriau, Rabat, T. 305-31. 2, rue El-Amir-Abdelkader, Rabat, T. 329-69. 8, rue La Fontaine, Rabat, T. 316-70. Villa 29, rue nº 8, Aviation, Rabat, T. 308-50. 12, place des Alaouites, Rabat, T. 254-48. 68, rue Patrice-Lumumba, Rabat, T. 223-49. 16, rue Aknoul, Rabat, T. 252-05. 13, rue Abou-Aïnane, Océan, Rabat, T. 277-31. 1, avenue Allal-ben-Abdellah, Rabat, T. 323-80. 8, avenue Pasteur, Rabat, T. 266-64.	

COUR D'APPEL de Rabat TRIBUNAL de apelación de Rabat	NOM ET PRÉNOMS NOMBRE Y APELLIDOS	PROFESSION ET RÉSIDENCE PROFESION Y RESIDENCIA	÷
1	5	Espagnol. Español.	5
Casablanca. id.	MM. Boscheron Guy Sabbah Marc	1, rue de Gaillac, C.I.L., Casablanca, T. 517-01. 16, rue Ahmed-el-Figuigui, Casablanca, T. 623-77.	
Rabat.	Lus Fernand	15, rue de Nador, Rabat.	*
		Hébreu. Hebreo.	1
Casablanca.	MM. Messas David	3, rue Jean-Jacques-Rousseau, Casablanca.	
Rabat.	Elmaleh Joseph Haïm	2, boulevard Général-Moinier, Rabat, T. 225-78.	



TABLEAU DES EXPERTS AGRÉES

près la cour d'appel de Fès, pour l'année 1967, en vertu des dispositions du dahir nº 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 25 novembre 1966).

CUADRO DE PERITOS AUTORIZADOS

ante el tribunal de apelación de Fez para el año 1967, en virtud de las disposiciones del dahir n.º 1-59-372 de 2 chaual 1379 (30 marzo 1960) (acuerdos de la comisión de 25 de noviembre de 1966).

COUR D'APPEL de Fès TRIBUNAL de apelación de Fez	NOM ET PRÉNOMS NOMBRE Y APELLIDOS	PROFESSION ET RÉSIDENCE PROFESION Y RESIDENCIA		
- 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1	Ādo	ires commerciales. Asuntos comerciales.		
The state of the s			E	
Fès.	MM. Baup Louis	13, rue Lieutenant-Juge, Fès, T. 253-66.		9
Meknès.	Chraïbi Mohamed ben Mo- hamed	3, rue Walter, Meknès.		200 - 000
¥	Agricul	ture et agronomie. Agricultura y agronomía.	*	
Fès.	MM. El Aouad Otmane Hamayed Driss	Saïs 133, route de Sefrou, Fès. Immeuble Benjelloun, rue Molière, Fès, T. 240-87.		
Meknès. id. id. id.	Beker Camille Daube Eugène Delavigne Pierre Henon Pierre	7, Chari-El-Amir-Abdellah, Meknès, T. 250-75. 25, Mehaj-El-Mourabitène, Meknès, T. 224-50. 26, rue Okba-B Nou-Nafii, Meknès, T. 216-35. 2, rue de Tétouan, Meknès, T. 205-72.	3. C.	
	Architecture, travaux publi	cs et bâtiments. Arquitectura, obras públicas y construcción.		
		A Architecture. Arquitectura.		
Fès. id.	MM. Beaufils Louis	Immeuble de l'Urbaine. place de Florence, Fès, T. 250-29. 13 et 15, rue Abou-Obeïda-ben-El-Jerrah, Fès, T. 224-81.		
	B. — Travaux p	ublics et bâtiments. Obras públicas y construcción.		
Meknès. id. id.	MM. Boncour Raoul Victor Henon Émile Raoul Henri			
Oujda.	Patrouilleau Jean	13, rue Abi-El-Quacime-Chabbi, Oujda, T. 24-59 et 32-27.		

i		BULLETIN OFFICIEL No 2830	8 (22-3-6
COUR D'APPEL de Fès	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE	
TRIBUNAL de apelación de Fez	NOMBRE Y APELLIDOS	PROFESION Y RESIDENCIA	E &
(E)		Automobiles. Automóviles.	
Fès. id. id. id.	MM. Baup Louis	13, rue du Lieutenant-Juge, Fès, T. 253-66. 16, rue Bugeaud, Fès, T. 257-17. Auto Fassie, boulevard Changuit, Fès, T. 224-21. Rue Maginot, Fès, T. 253-92.	*1
Oujds. id. id. id.	Barreiro Antoine Delbreil Jean-Louis Mustacchia Nicolas Shoul Benaïssa ben Ahmed.	Rue El-Alaouiyne, Oujda, T. 39-75. 4, rue Larrey, Oujda, T. 36-93. 9, boulevard Allal-ben-Abdellah, Oujda, T. 35-64. 87, boulevard Mohammed-V, Oujda.	*
	E .	Carrosserie. Carroceria.	
Fès.	M. El Alaoui Moulay Lyazid .		
		Comptabilité. Contabilidad.	
Fès. id.	M ^{me} Desforges Claude	Rue Hausseïn-Haïkel, Fès, T. 221-51.	
02	Géomé	trie et topographie. Geometría y topografía.	
Azrou.	MM. Kamali Mohamed	8, rue Bahrouch, Azrou.	33
Fès.	Courtois Maurice	3, rue de Portugal, Fès, T. 222-19.	
Meknès. id.	Hansen Jacques	4, rue Lamoricière, Meknès, T. 209-45. 1, rue Montaigne, Meknès, T. 219-20.	
Taza.	Bourechka Ahmed	ı, rue de Meknassa, Bit Ghoulem, Taza.	
	M	lécanique générale. Mecánica general.	
Fès . id. id.	MM. Baup Louis Najih Mekki ben Tahar Papillon Germain	13, rue du Lieutenant-Juge, Fès, T. 253-66. 6, rue du Commandant-Mellier, Fès-Ville nouvelle, T. 249-66. Avenue Moulay-Kamel, rue 1, Fès, T. 249-40.	
Meknès.	Bascoul Alexandre	Immeuble La Croix, rue Beni-Mguild, Meknès.	
Oujda. id. id.	Allalou Roger Dianda Henri Xatart Daniel	33, avenue Mohammed-V, Oujda, T. 26-36. 48, rue Sidi-Brahim, Oujda, T. 31-88. Ateliers modernes, Oujda, T. 30-09 et 30-07.	
Sx	Mé	decine et chirurgie. Medicina y cirugía.	8
Fès.	MM. Arayssi Mohamed Kheir Benjelloun Touimi Moha-	Médecine générale, route de Sefrou, kilomètre 2, Fès-Ville nouvelle.	12
id.	med Bensouda Mohamed ben Abdelaziz	Médecine générale, Bab-Ftouh, Fès, T. 490-34. Médecine infantile et pédiatrie, 56 bis, rue El-Housseima, Fès, T. 256-58 et	256-59.
id. id. id. id.	Cazals Maurice Chami Mohamed Danan Jacques Jacob Tazi Abdelaziz	Chirurgie, avenue Mohamed-el-Korri, Fès, T. 221-37. Chirurgie, clinique de Tarek-el-Bidak, Fès, T. 224-73. Médecine générale, rue de la Martinière, Fès-Ville nouvelle, T. 240-21. Chirurgie, 57, boulevard Mohammed-V, Fès, T. 254-27.	
Meknès. id. id. id.	Alaoui Abdellah Haloua Raymond Micaelli Louis Ponsan Pierre	Chirurgie, 11, boulevard El-Maarri, Meknès, T. 202-42. Psychiatrie, 4, avenue d'Ankara, Meknès, T. 210-87. Médecine générale, 4, rue El-Amir-Abdellah, Meknès, T. 206-55. Biologie, 2, rue de Toulouse, Meknès, T. 218-78.	
Oujda. id. id.	Comat Bernard Édouard Luiggi François Nesh-Nash Mohamed	Médecine générale, boulevard El-Boussaïri, Oujda, T. 43-59. Médecine générale, centre hospitalier, Oujda, T. 27-05. Chirurgie, 25, place du 16-Août, T. 34-81.	ia .
* 3	7 8	Philatelie. Filatelia.	
Oujda.	M. Fernandez Thomas Honore.		<u>(i)</u>
3 MB		Vins (Œnologie). Vinos (Enología).	
Oujda.	M. Dragon Jean	66, rue El-Boukhari, Oujda, T. 43-35 et 33-85.	
AND A 10 CONTRACTOR 10 CO	we was recommended resolutions within the contract to	no no vito tra (no 160 €)	

TABLEAU DES INTERPRÈTES ASSERMENTÉS

près la cour d'appel de Fès, pour l'année 1967, en vertu des dispositions du dahir nº 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 25 novembre 1966).

CUADRO DE INTERPRETES JURADOS

ante el tribunal de apelación de Fez para el año 1967, en virtud de las disposiciones del dahir n.º 1-59-372 de 2 chaual 1379 (30 marzo 1960) (acuerdos de la comisión de 25 de noviembre de 1966).

COUR D'APPEL de Fès TRIBUNAL de apelación de Fez	NOM ET PRÉNOMS NOMBRE Y APELLIDOS	PROFESSION ET RÉSIDENCE PROFESION Y RESIDENCIA
	3	Anglais. Inglés.
Fès.	M ^{me} Buttin Jeannine	8, rue Allal-ben-Abdellah, Fès, T. 254-17.
		Arabe. Arabe.
Fès. id.	MM. Butel René Germain Fergani Khattab Rabah	Oued Fejjaline, Fès. Batha, T. 339-37. Rue de Pologne prolongée, Fès, T. 228-74.
Meknès.	Bahri Mohamed Hammadi Abdellaziz	17, rue Ouad-el-Makhazine, Meknès. 1, rue Gana, Meknès, T. 223-23.
Oujda.	Bencheikh M'Hamed	48, boulevard Derfoufi, immeuble Bourgnou, Oujda, T. 34-30.
		Espagnol, Español,
Oujda.	M. Gimenez Joseph	6, rue Abderrahmane-Eddakhil, Oujda.
	8	Hébreu. Hebreo.
Meknès.	M. Nahmani Chaloum	4, rue Sion, Nouveau Mellah, Meknès.



TABLEAU DES EXPERTS AGRÉES

près la cour d'appel de Tanger, pour l'année 1967, en vertu des dispositions du dahir nº 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 25 novembre 1966).

CUADRO DE PERITOS AUTORIZADOS

ante el tribunal de apelación de Tánger para el año 1967, en virtud de las disposiciones del dahir n.º 1-59-372 de 2 chaual 1379 (30 marzo 1960) (acuerdos de la comisión de 25 de noviembre de 1966).

COUR D'APPEL de Tanger TRIBUNAL de apelación de Tánger	NOM ET PRÉNOMS PROFESSION ET RÉSIDENCE PROFESION Y RESIDENCIA
	Affaires commerciales. Asuntos comerciales.
Tanger. id.	MM. Marrache Michel
Tétouan.	Khalladi Abdellah ben Feddoul (Boulangerie 8, derb Akouach, Tétouan, T. 20-89.
**	Affaires maritimes. Asuntos marítimos.
Tanger.	M. Striano Ugalde Antonio Route de l'Aviation, kilomètre 4,200, lotissement Panamaribo, Tanger, T. 121-24 et 137-91.

	COUR D'APPEL de Tanger TRIBUNAL de apelación de Tánger	NOM ET PRÉNOMS PROFESSION ET RÉSIDENCE NOMBRE Y APELLIDOS PROFESION Y RESIDENCIA
		Automobiles. Automóyiles.
١	Tanger. id.	MM. Abecassis Jaime
١		Géométrie et topographie. Geometría y topografía.
	Tanger.	M. Veith André 27, rue Victor-Hugo, Tanger, T. 113-25.
1		Mécanique générale. Mecánica general.
	Tanger.	M. Petulicchio Pantaleo Avenue Pasadena, Tanger, T. 181-67 et 162-82.
١		Médecine et chirurgie. Medicina y cirugía.
	Tanger. id.	MM. Léonetti Pierre Chirurgie, rue Adolf-Fesser (clinique California), Tanger, T. 188-24. Skirege Mohamed Ahmed Médecine générale, 41, avenue Pasteur, Tanger.
	Tétouan.	Palomo Martinez José Médecine générale, 4, avenue Allal-ben-Abdellah, Tétouan, T. 16-74.



TABLEAU DES INTERPRÈTES ASSERMENTÉS

près la cour d'appel de Tanger, pour l'année 1967, en vertu des dispositions du dahir nº 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 25 novembre 1966).

CUADRO DE INTERPRETES JURADOS

ante el tribunal de apelación de Tánger para el año 1967, en virtud de las disposiciones del dahir n.º 1-59-372 de 2 chaual 1379 (30 marzo 1960) (acuerdos de la comisión de 25 de noviembre de 1966).

COUR D'APPEL de Tanger TRIBUNAL de apelación de Tánger	NOM ET PRÉNOMS PROFESSION ET RÉSIDENCE PROFESION Y RESIDENCIA
	Arabe. Arabe.
Tanger.	MM. Zaïdi Mohamed Mehdi 8, place de France, Tanger, T. 215-11. Jebbour Abderrahim ben
Tétouan.	Abdelkrim
	Espagnol. Español.
Nador.	M. Chouhou Mohamed Radi . Route de l'Hôpital civil, Nador.